

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 18 juin 2024

Délibération n° 45 - 2024 relative à l'ouverture d'un poste de professeur agrégé en droit privé dans la discipline « droit privé et sciences criminelles » (section 01)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs,

Par délibération en date du 18 juin 2024, le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve l'ouverture d'un poste de professeur agrégé en droit privé dans la discipline « droit privé et sciences criminelles » (section 01), par anticipation de la campagne d'emplois 2025.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	27
Majorité absolue	19	Membres représentés	4
Nombre de pouvoirs	4		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du président

le 20/06/2024 

Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/06/2024

Document mis en ligne le : 20/06/2024